

Québec

2009 **Autour d'ISO 26000**
*La responsabilité sociétale
des organisations*

Dossier de presse

Les 14 et 15 mai 2009

Palais Montcalm, Québec

www.iso26000quebec2009.qc.ca

➤ ISO 26000 UN DOCUMENT NORMATIF INTERNATIONAL	5
▪ Historique d'ISO 26000.....	5
▪ Ce qu'est la norme ISO 26000.....	5
▪ Pourquoi l'ISO?	6
▪ L'ISO et le BNQ.....	7
▪ Une première : réunion du Groupe de travail sur la responsabilité sociétale (GTRS) de l'ISO à Québec.....	8
➤ LE COLLOQUE <i>AUTOUR D'ISO 26000</i> DES 14 ET 15 MAI 2009	9
▪ La programmation.....	9
➤ ENTRETIEN AVEC JACQUES GIRARD.....	10
➤ MOT DES PORTES-PAROLLES	
▪ Laure Waridel.....	12
▪ Léopold Beaulieu	12

CONTACTS DE PRESSE

Carole Roch Bureau de normalisation du Québec (BNQ) Téléphones : 514 383-3254 418 652-2213 Cellulaire : 514 946-0226 carole.roch@bnq.qc.ca	Sylvie Patry Le Cabinet de relations publiques NATIONAL Téléphone : 418-648-1233, p. 232 spatry@national.ca
---	--

Historique d'ISO 26000

Ce projet a été **initié en 2001** par des organisations de consommateurs soucieux face aux pratiques de certaines multinationales et des conséquences que cela pouvait avoir sur les conditions de travail et de vie des populations.

Par le biais du Comité ISO en charge des relations avec les consommateurs (**COPOLCO**) elles ont souhaité la réalisation d'une étude de faisabilité sur la normalisation de la responsabilité sociétale des entreprises.

À la suite de cette étude, un groupe consultatif stratégique composé de parties prenantes diverses a émis des recommandations pour finalement déboucher sur une décision d'action. Ainsi est née l'ISO 26000.

Ce qu'est la norme ISO 26000

La norme ISO 26000 a pour **objectif** de **définir** et de **clarifier** le **concept de responsabilité sociétale** (développement durable) et de le rendre applicable à tout type d'organisation (entreprises, municipalités, associations, gouvernements, etc.) quelle que soit sa taille et sa localisation. Sa publication finale est prévue pour l'automne 2010.

Cette norme est élaborée au sein de l'**Organisation internationale de normalisation (ISO)** par plus de **400 experts** représentant plus de **80 pays** que l'on nomme le **Groupe de travail sur la responsabilité sociétale de l'ISO (GTRS)**. Le GTRS de l'ISO représente toutes les parties prenantes que sont les consommateurs, les ONG, les entreprises, les syndicats, les gouvernements et les chercheurs; le tout avec un équilibre de représentation entre les pays du Nord et du Sud, les hommes et les femmes.

La norme ISO 26000 **fournira un cadre de référence international à la responsabilité sociétale établie par consensus entre les pays**. Avec cette norme, les membres du GTRS de l'ISO s'engagent à définir les contours de la responsabilité sociétale et fixer les règles d'une **concurrence plus responsable**. Il s'agit de **clarifier les concepts** et d'aider les organisations à aborder leur responsabilité sociétale en **définissant une terminologie commune** et en fournissant des **actes directeurs** et des **repères établis** par consensus international.

Cette norme énonce notamment :

- des définitions sur les termes de la responsabilité sociétale;
- des recommandations destinées à tous les types d'organisations qui veulent être socialement responsables;
- des éléments pour comprendre les enjeux de responsabilité sociétale dans les organisations;
- des solutions de mise en œuvre et de communication;
- des initiatives reconnues à travers le monde.

Les **sept questions centrales de cette norme** sont la gouvernance d'une organisation, les droits de l'homme, les conditions et relations de travail, l'environnement, les bonnes pratiques d'affaires, les questions relatives aux consommateurs et l'engagement sociétal.

Pourquoi l'ISO?

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est un **réseau** d'instituts nationaux de normalisation de **159 pays**, selon le principe d'un membre par pays. Le Conseil canadien des normes (CCN) est le membre canadien de l'ISO. L'ISO est le **plus grand producteur** et éditeur mondial de **normes internationales**.

L'élaboration des normes internationales est fondée sur le consensus entre acteurs privés et publics. L'ISO, qui fonctionne sur la base de représentation nationale, a aménagé ses règles de fonctionnement en définissant six catégories d'acteurs devant être représentés dans ces travaux : gouvernements, industries, consommateurs, travailleurs, ONG, chercheurs, consultants.

Elle a également ouvert la participation à ces travaux à des organisations en liaison afin de garantir la cohérence de l'ISO 26000 avec des instruments existants comme les conventions de l'Organisation Internationale du Travail — OIT, le Pacte mondial des Nations-Unies, les instruments de l'OCDE ou avec des initiatives telles que le Global Reporting Initiative — GRI.

Le groupe de travail de l'ISO sur l'ISO 26000 compte aujourd'hui :

- 400 experts représentant 80 pays, dont plus de la moitié provenant de pays en développement;
- 39 organisations internationales telles que OIT, Commission Européenne, OCDE, GRI, OMS ou encore de l'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie (IEPF), organe subsidiaire de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

La **démarche** entamée par l'**ISO est novatrice**, car la communauté internationale ne s'est jamais prononcée par consensus sur la responsabilité sociétale. Il convient également de noter qu'afin de favoriser le partage d'expertise entre pays développés et en voie de développement, la **direction du GTRS** a été confiée conjointement aux **organismes nationaux de normalisation du Brésil (ABNT) et de la Suède (SIS)**.

L'ISO et le BNQ

Le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) est l'organisme **central de normalisation, de certification et de diffusion d'information sur les normes, officiellement reconnu par le gouvernement du Québec**. Il est également mandaté pour être le représentant québécois auprès du Conseil canadien des normes, le membre canadien de l'ISO.

Le BNQ détient également détient des accréditations du CCN en matière d'élaboration de normes et de certification. Ces accréditations de calibre international assurent que les procédures et les méthodes du BNQ sont en conformité avec les règles du CCN, de l'ISO et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Le BNQ regroupe la masse critique d'expertise francophone de normalisation en Amérique du Nord.

Une première : réunion du Groupe de travail sur la responsabilité sociétale (GTRS) de l'ISO à Québec

Du 16 au 22 mai prochain, le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) recevra pour le Conseil canadien des normes le Groupe de travail sur la responsabilité sociétale de l'ISO qui se réunira à Québec pour sa 7^e réunion d'écriture de la norme.

Les rencontres de travail précédentes ont eu lieu au Brésil (2005), en Thaïlande (2005), au Portugal (2006), en Australie (2007), en Autriche (2007), ainsi qu'au Chili (2008). **La rencontre de Québec sera la première dans la Francophonie et cette vitrine offre une occasion exceptionnelle pour faire valoir les initiatives et l'expertise québécoise en développement durable aux experts du monde entier.**

Le BNQ peut accueillir cette réunion de travail d'envergure grâce à la collaboration du **ministère des Relations internationales du Québec.**



Le programme

Comme organisme de normalisation du gouvernement du Québec, le **BNQ participe aux travaux sur la responsabilité sociétale de l'ISO** et élabore des documents sur le sujet depuis plusieurs années.

Soucieux de partager cette connaissance avec les experts québécois et canadiens, le BNQ organise en marge de la réunion de travail du GTRS de l'ISO, l'évènement **Autour d'ISO 26000** où plusieurs experts internationaux du GTRS seront présents et partageront leurs expériences. Ce colloque aura lieu les 14 et 15 mai prochain au Palais Montcalm de Québec et a pour but d'informer les intervenants québécois et canadiens sur le processus d'élaboration et le contenu du document ISO 26000. Cet évènement est sous la **présidence d'honneur** de **Laure Waridel, sociologue environnementaliste** et de **Léopold Beaulieu, PDG de Fondation**.

Ce colloque se veut un lieu d'information et de communication au profit de tous les publics concernés par cette future norme, à savoir : **gestionnaires, têtes de réseaux, cadres, spécialistes en développement durable, en environnement, en santé et sécurité, en responsabilité sociétale; membres des gouvernements, ONG, syndicats, chercheurs, consultants et consommateurs**.

La **première journée du colloque** (14 mai) sera consacrée à la présentation de la norme ISO 26000 et à la présentation d'études de cas pour aider les parties prenantes à mieux comprendre la mise en place et les impacts qu'aura cette norme sur différentes organisations à travers le monde.

La **deuxième journée du colloque** (15 mai) sera sous la forme d'un atelier international qui aura pour thème « **Le rôle des gouvernements dans la responsabilité sociétale** ». Sur la base d'une thématique gouvernementale, différents experts internationaux seront appelés à venir présenter et débattre de solutions originales apportées à certaines problématiques qui ont des ressemblances d'un pays à l'autre. Cet atelier intéressera bien sûr les parties prenantes gouvernementales, mais aussi l'ensemble des autres parties prenantes qui sont interpellées par des solutions originales appliquées ailleurs dans le monde et par des débats qui les affectent.



Jacques Girard, directeur du Bureau de normalisation du Québec

Pourquoi le BNQ s'intéresse-t-il au développement durable?

Une des missions du BNQ est de contribuer à l'émergence et à la diffusion de « bonnes pratiques » par le biais de publication de normes sur des sujets aussi variés que les sacs en plastique compostable, la qualité du béton, les technologies de l'hydrogène ou le développement durable. En ce qui concerne ce dernier sujet, le BNQ a mesuré, il y a maintenant plusieurs années, l'intérêt de nos acteurs sociaux économiques pour des documents de référence en matière de développement durable. Nous avons élaboré pour Entreprise citoyenne Canada des documents sur la responsabilité sociétale qui sont depuis cités dans d'autres documents de référence. Nous continuons à être actifs sur ces sujets avec la publication récente de la norme « Entreprise en santé » et les publications prochaines d'un guide pour la prise en compte des principes de développement durable dans la gestion des PME et un programme de certification sur les événements écoresponsables.

Pouvez-vous nous illustrer concrètement ce qu'apportera au quotidien la nouvelle norme ISO 26000?

Aujourd'hui, n'importe quelle entreprise peut se dire « verte ». Personne ne sait ce que veut dire une entreprise « verte ». Une fois la norme ISO 26000 publiée, lorsqu'une entreprise se prétendra socialement responsable, elle pourra se baser sur une définition exhaustive et reconnue mondialement.

Quels seront les principaux enjeux d'un organisme d'élaboration de normes comme le vôtre à la suite de la publication de la norme ISO 26000?

Cette norme a le grand avantage de reposer sur un consensus international. Le premier enjeu est sans aucun doute de mettre l'épaule à la roue pour qu'elle fasse rapidement partie des outils courants de gestion des organisations. À l'heure de la mondialisation, il importe pour la productivité de nos entreprises et l'avancement vers un monde meilleur de structurer nos actions sur des principes incontournables de développement durable tout en laissant bien entendu la

possibilité aux organisations de décliner leurs actions en fonction de leur mission et activités propres.

Une fois la norme connue et utilisée, comme la certification été écartée du mandat initial de l'ISO, des mécanismes alternatifs de vérification seront à préciser pour assurer les garanties attendues et la crédibilité des démarches de développement durable engagées sur la base d'ISO 26000. Le BNQ est présentement à réfléchir à ces mécanismes de vérification et travaille en étroite collaboration avec son fidèle partenaire l'Association française de normalisation (AFNOR).

Quel est l'intérêt pour le Québec de recevoir le Groupe de travail sur la responsabilité sociétale (GTRS) de l'ISO?

Le BNQ a tout de suite vu l'importance de recevoir à Québec le GTRS de l'ISO. Durant neuf jours, le Québec sera le point de mire international des experts et intervenants du monde entier sur la question de la responsabilité sociétale. Cette rencontre offre une vitrine exceptionnelle à l'expertise québécoise et canadienne de même qu'une possibilité de réseautage international sans précédent.

La participation est un des enjeux importants dans la normalisation. Lorsque cela touche une compétence ou un domaine influent, les pays doivent faire le maximum pour participer aux travaux afin de faire valoir leur point de vue. Puisque le Québec est un des seuls états dans le monde à avoir une loi sur le développement durable, il est évident que de recevoir la réunion des experts du GTRS est un moyen pour influencer les travaux.

Un dernier point qui nous touche particulièrement au BNQ est celui de la francophonie. Bien que le français soit une langue officielle de l'ISO, les travaux se passent seulement en langue anglaise. L'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie (IEPF), organe subsidiaire de l'OIF a animé tout au long des travaux une communauté de travail francophone qui a permis un débat en langue française sur le sujet de la responsabilité sociétale. De son côté, l'Association française de normalisation a assuré la traduction successive du texte de travail de la norme en français. La dernière version est d'ailleurs accessible sur leur site internet. Le BNQ est donc fier de contribuer à sa façon en organisant la première et probablement la seule réunion du Groupe de travail de l'ISO en terre francophone.

Note — Cet entretien peut être repris en tout ou en partie.



Invitation de
Laure Waridel

J'ai accepté avec grand plaisir d'être co-porte-parole de l'évènement *Autour d'ISO 26 000 — La responsabilité sociétale des organisations*. Pour assurer un développement durable, il est essentiel que les organisations prennent conscience de leurs impacts et se responsabilisent face à la société qui nous entoure et sur laquelle nous avons une

influence. Les crises économiques, environnementale et sociale actuelles nous obligent à revoir nos façons de faire. Il s'agit d'un grand appel à l'action.

Le document ISO 26 000 permettra aux différents acteurs de notre société d'avoir une référence commune qui a fait l'objet d'un consensus international en matière de responsabilité sociétale. L'évènement *Autour d'ISO 26000*, quant à lui, fera en sorte que les intervenants québécois et canadiens connaissent à l'avance les implications d'un tel document sur l'organisation de notre société. La réunion à Québec des experts d'ISO 26 000 est une preuve de l'avancement et du dynamisme de notre société lorsqu'il est question de développement durable et de responsabilité sociétale.

C'est donc avec beaucoup de fierté que je m'associe au Bureau de normalisation du Québec pour vous convier à participer à ces échanges sur la conception internationale de la responsabilité sociétale. Je vous invite à vous approprier ce processus afin d'en faire un outil de développement durable dans votre milieu.

Ce sont les gestes que l'on pose aujourd'hui qui détermine ce que sera demain...



Invitation de
Léopold Beaulieu

L'enjeu du développement durable interpelle non seulement les personnes dans leur vie personnelle, mais influence aussi l'ensemble des décisions prises par les organisations, qu'il s'agisse des associations, des institutions ou des entreprises opérant au sein de notre société. Un tel engagement détermine certaines orientations et pratiques essentielles à un

développement qui soit plus durable.

Dans un souci de cohérence et d'efficacité, les choix et les pratiques des organisations exigent un encadrement assuré par des balises identifiées qui permet de comprendre ce qui est à faire, comment le faire et comment le communiquer. C'est exactement le but d'ISO 26 000 *Lignes directrices relatives à la responsabilité sociétale*.

Le Bureau de normalisation du Québec (le BNQ), en participant à ces travaux, s'est associé à un réseau international d'intervenants dont il veut maintenant partager la connaissance des travaux afin de permettre à nos organisations de contribuer de manière fructueuse pour elles et pour notre société à des avancées exemplaires dans ce domaine.

Je vous convie personnellement à ces deux journées où des sujets tels que le développement durable et la responsabilité sociétale ainsi qu'un aperçu des normes élaborées pour soutenir les organisations dans cette direction se retrouveront au centre des discussions.

